



POLITIQUE SUR LES FRAIS DES ATHLÈTES DE L'ÉQUIPE NATIONALE

Publiée le 16 janvier 2026; en vigueur à partir du 1 avril 2026

En cas de différences entre les versions anglaise et française de ce document, la version anglaise prévaudra.

Cyclisme Canada s'est engagé à fournir un divers programme de l'équipe nationale, ce qui implique un investissement significatif dans le personnel, le transport, l'équipement et le soutien logistique.

Cependant, Cyclisme Canada n'a pas les ressources financières pour couvrir tous les coûts, de sorte que les athlètes sont responsables de couvrir certaines dépenses et de payer les frais de projet.

Dans l'intérêt de l'équité, les frais de projet sont calculés de la même manière pour tous les projets en fonction du statut de l'athlète dans les bassins de performance ; la durée du projet ; l'endroit où le projet a lieu ; et si les repas sont fournis. Les frais du projet sont communiqués aux athlètes au moment de la sélection, et tous les frais doivent être payés avant le début du projet.

Les revenus générés par les frais de projet représentent environ 5 % du budget total de haute performance de Cyclisme Canada, mais permettent une programmation solide dans toutes les disciplines cyclistes. Cyclisme Canada s'efforce de garder les frais des athlètes aussi bas que possible.

Les athlètes sont responsables des coûts suivants, sauf indication contraire par écrit de Cyclisme Canada :

| Bassin de performance | Catégorie | Frais de projet | Frais de vol et de bagages |
|--|--------------------|-----------------|----------------------------|
| Podium | Élite | Aucune | Payé par Cyclisme Canada |
| Ciblé | U23, Élite | Aucune | Payé par l'athlète* |
| Développement, et athlètes qui ne font pas partie d'un bassin | Junior, U23, Élite | Voir ci-dessous | Payé par l'athlète* |
| Privateer** | U23, Élite | Aucune | Payé par l'athlète |

* Pour certains projets, Cyclisme Canada achètera des vols et facturera l'athlète. Cela sera communiqué à l'avance.

** Lors de certaines compétitions, les athlètes peuvent participer en tant que membres de l'équipe nationale tout en restant avec leurs équipes professionnelles et en étant soutenus par elles. Ces athlètes sont considérés comme des « privateers » et ne paient pas de frais d'athlète. Cependant, ils sont responsables de tout leur propre hébergement, déplacement, logistique et soutien thérapie et mécanique.

| Frais de projet | Au Canada | | Hors du Canada | |
|-----------------|-------------|--------------|----------------|--------------|
| | Sans repas* | Avec repas** | Sans repas* | Avec repas** |
| Frais par jour | 50 \$ | 75 \$ | 75 \$ | 100 \$ |

* Peut inclure le petit déjeuner ** Demi-pension ou pension complet

Cyclisme Canada se réserve le droit de modifier ces frais dans des circonstances exceptionnelles. Cela sera communiqué par écrit au moment de l'invitation au projet.